

**UN PASSIONNANT TRAVAIL DE RECHERCHE  
HISTORIQUE EN CLASSE DE SECONDE  
avec le logiciel DEMOBASE  
La population du village de Jeugny dans l'aube  
de 1793 à 1822**

**Dominique SABROUX**

**UNE COLLABORATION ENTRE UNE COMMUNE RURALE ET  
DES ÉLÈVES DE LYCÉE**

La commune de Jeugny préparait une exposition sur la Révolution avec des documents généraux et des documents d'archive concernant la commune (cahiers de doléances).

Les registres d'Etat-Civil étaient cohérents à partir de 1793 et comprenaient une quarantaine d'actes par an. Ce qui rendait possible une recherche dans le cadre du cours d'Histoire sur une période de 30 ans, donc assez significative pour soumettre les données à un traitement statistique.

Ce travail a d'emblée passionné la Municipalité qui nous a apporté tout son soutien.

Trois étapes en classe :

- **la lecture des registres et le relevé des données** sur un tableau : les élèves ressentaient la difficulté de lire de véritables documents d'archive, vieux de 200 ans, mais aussi la fascination, malgré la sécheresse des actes officiels, de ce qui touche à la vie, à l'amour, à la mort.
- **la saisie sur ordinateur** des naissances, des mariages, des décès.
- **l'interprétation des résultats statistiques** avec le Maire de la commune de Jeugny.

La réalisation de l'exposition a été faite par la Municipalité et les élèves.

## **LE PREMIER LOGICIEL CONVAINCANT POUR UN PROFESSEUR D'HISTOIRE**

DEMOBASE est un logiciel sous licence mixte édité par JERIKO (5 boulevard Poissonnière 75002 Paris. Prix : 320F40). Il est très simple d'accès et n'a posé aucun problème lors de sa manipulation par des élèves. Depuis le plan Informatique pour Tous, c'est le premier logiciel pédagogique qui peut motiver les enseignants du Secondaire dans l'utilisation de l'informatique en cours d'histoire, et dans un travail ouvert sur d'autres disciplines (maths, économie, français). DEMOBASE permet de traiter un grand nombre de données démographiques, de communiquer les résultats en dehors de l'école et donne envie de poursuivre l'étude des populations par d'autres moyens (enquêtes orales, observations des cimetières, recherche d'archives...).

Dominique SABROUX  
professeur au lycée "Chrestien de Troyes"

### **ANNEXES**

**feuilles publiées avec les élèves dans le cadre  
d'une brochure présentant l'ensemble du travail.**

## meriis de jeugny arrondissement communale de troix

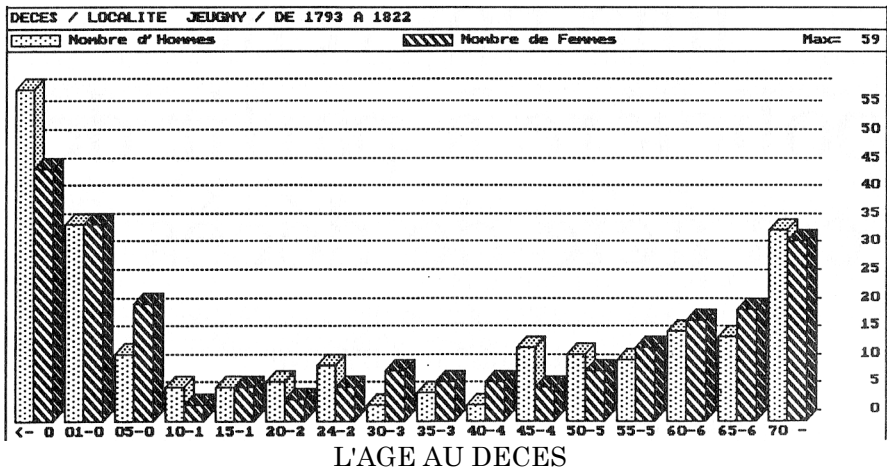
n°10  
acte  
d'un  
mendiant

Du huit vantose an dix de la  
Republique française

Acte de décès d'un mendiant  
inconnu âgé environ de soixante  
ans décédé aujourd'hui dans la  
granche du citoyen parmentie  
maire de la commune de jeugny  
departement de l'aube sur la  
déclaration à moi faite par le dit  
pierre finot garçon cultivateur  
agé de vingt six et par le dit jean  
finot manouvrié agé de trente six  
ans demeurant à jeugny même  
departement et a signé et quant  
au dit pierre finot m'a déclaré ne  
le savoir de ce interpellé constaté  
par moy jean finot adjoint de la  
commune de jeugny faisant les  
fonctions d'officier de l'etat civile  
publique sousigné  
j. finot

Les habitants  
d'aujourd'hui  
découvrent leurs  
ancêtres, confrontent  
leurs souvenirs,  
dialoguent avec les  
jeunes, se posent des  
questions et ont envie  
de poursuivre la  
recherche.

L'informatique, outil de  
communication et  
moyen d'ouvrir un  
lycée vers son  
environnement.



N° 18  
Jean Gallier  
agée de  
quatre vingt  
sept ans

Aujourd'hui ce huit fructidor an six de la République française une et indivisible par devant moy pierre tremet adjoint à l'agent municipal de la commune de jeugny canton de saint phal département de l'aube élue le premier floreal an six pour recevoir les actes destinés à constater la naissance et mariage et décès des citoyens sont comparus en ma demeure à jeugny faute de maison commune le citoyen Pierre Rougelin agé de soixante ans manouvrier demeurant en la commune de jeugny et Lazare Gauthier agé de soixante cinq ans manouvrier demeurant dans la commune de crezantigne mesme canton et département cy desut indiqués lesquel pierre Rougelin et Lazare Gauthier m'ont déclaré que le citoyen Jean Gallier leur beau père demeurant en la maison de pierre Rougelin size en la commune de jeugny agée de quatre vingt sept ans...par procès-verbal rédigée par le citoyen Jean Edme Houzelot homme de loi juge de paix et officier de police judiciaire du dit canton a été retirée le jour d'hier heure de huit du soir ou environ hors du puit de la ditte maison sans donner aucun signe de vie ayant reçu cotusions à la tete et autre partye du corps par sa chute dans le dit puit ... Le premier témoin est gendre du dit Jean Gallier et le second témoin est aussi gendre du dit Jean Gallier et en conséquence d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté aux lieux de ce domicile et je me suis assuré de la mort du dit Jean Gallier et j'en ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec moy fait en ma demeure à jeugny faute de maison commune les jour mois et an cy desut

P. Tremet  
L. Gauthier  
P. Rougelin

... et si on inventait  
une nouvelle  
policière à partir de  
cet acte de décès ?

cet article a été réalisé avec BYLINE,  
logiciel de P.A.O. (Publication assistée par  
ordinateur).

Domnique Sabroux, professeur d'histoire-  
géographie au lycée "Chrestien de Troyes"